

Fiche matricule d'un soldat

Recrutement militaire. - Services de l'armée : registres matricules de la subdivision de Melun (série 1R)

Nom : Prénoms : Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : Classe : MELUN
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.
Marié à :		Cheveux : Yeux : Taille : Poids : Degré d'instruction : 3
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		CORPS D'AFFECTATION.
Inscrit sous le n° de la liste du canton de LE CHATELET Classé dans la partie de la liste en 19 Classé dans la partie de la liste en 19		NUMÉROS au contrôle spécial. MATRICULE ou au répertoire.
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		Armée active. Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale et sa réserve.
Inscrit le 3 décembre 1923. Révisé le 10 juin 1924 au sein de la classe de réserve le 10 décembre 1923. Part au 20 Régiment de Grenadiers le 10 mai 1925. Engagé en corps le 21 août 1925 en attendant son passage dans la disponibilité territoriale de son district accordé dans la disponibilité le 29 avril 1925. Part au 15 ^e Régiment d'Infanterie le 13 mai 1925. Rattaché à la classe 1919 de mobilisation le 15 décembre 1939. Comme père de 2 enfants vivants (cette 58 ^e loi du 31-3-1939 applicable p.m. 5556 2/15 du 16-12-1939). Rappelé à l'activité le 27-8-1939. Affecté au 15 ^e Régiment d'Infanterie 2 ^e C.A. Arrivé au corps le dix jour. Aux armées le 9-9-1939. Part prisonnier à S. DIE le 22-6-1940. Interné M. XVII A. Rapatrié le 14-6-1945. Démobilisé par le C.N. de MEAUX le 4-8-1945. Dégage de toutes obligations militaires le 10-11-1951.		17 ^e Rég. de Grenadiers 20 Rég. de Grenadiers 15 ^e Rég. de Grenadiers M. Infanterie 53 RSM. 15 D 22 234
ANTECEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.		CAMPAGNES
Blessures, citations, décorations, etc. Médaille militaire avec agrafes "Maroc" Cité à jour le		Maroc - T. Civil du 10-12-1923 - C.S. - au 11-12-1923 Maroc - T. Militaire du 12-12-1923 - C.S.+12 - au 9-3-1925 Contre l'Allemagne Intérieur - C.S. - du 2-9-1939 10 ^e lot du Col. C.A. de Région au 8-9-1939 Zone des Armées du 9-9-1940 C.S. au 15-5-1940 Aux armées rassemblement du 16-5-1940 Col. C.A. en Chef. V.C.-C.D. au 19-6-1940 Captivité et blessure du 20-6-1940 de guerre. C.S. au 19-6-1941 Captivité : du 20-6-1941 C.S. au 13-6-1945
Réservation... Armée territoriale... Supplémentaires...		Ne remplir ce tableau que pour des hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Transcription

Incorporé à compter du 3 décembre 1923. Dirigé le dit jour, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 10 décembre 1923. Passé au 20^e régiment de tirailleurs le 5 mars 1925. Envoyé en congé le 21 avril 1925 en attendant son passage dans la disponibilité. Certificat de bonne conduite accordé. Passé dans la disponibilité le 29 avril 1925. Passé au centre de mobilisation Infanterie n°53 le 1 mai 1929. Rattaché à la classe 1919 de mobilisation le 15 décembre 1939 comme père de 2 enfants vivants (article 58 loi du 31-3-1928 applicable (7^e m 5556 //8F du 16 12 1939). Rappelé à l'activité le 27-8-1939. Affecté au 415^e régiment Pionniers 2^e Compagnie. Arrivé au corps le dit jour. Aux Armées le 9-9-1939. Fait prisonnier à Saint-Dié[-des-Vosges] le 22-6-1940. Interné Stalag XVIII A. Rapatrié le 14-6-1945. Démobilisé par le centre de démobilisation de Meaux le 4-8-1945. Dégagé de toutes obligations militaires le 10-11-1951.

Médaille coloniale avec agrafe « Maroc »

Réserve : dispensé Maroc en guerre

Degré d'instruction 3

Armée active
13^e régiment de tirailleurs
20^e régiment de tirailleurs

Disponibilité et réserve de l'armée active
28^e régiment de tirailleurs
Centre de Mobilisation Infanterie 53

Campagnes

Maroc – T civil campagne simple du 10-12-1923 au 11-12-1923
Maroc – T militaire campagne simple plus un demi du 12-12-1923 au 9-3-1925

Contre l'Allemagne

Intérieur – campagne simple à l'ordre du Général commandant la région : du 2-9-1939 au 8-9-1939
Zone des armées – campagne double : du 9-9-1939 au 15-5-1940
Aux armées à l'ordre du général commandant en chef de l'unité combattante – campagne double : du 16-5-1940 au 19-6-1940
Captivité et blessure de guerre – campagne double : du 20-6-1940 au 19-6-1941
Captivité – campagne simple : du 20-6-1941 au 13-6-1945